

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

64/16

15/02/2016

Libye: la mission d'assistance pour la gestion des frontières est modifiée et prorogée

Le 15 février 2015, l'UE a modifié sa mission d'assistance pour une gestion intégrée des frontières en Libye (EUBAM Libya) afin de fournir une capacité de planification civile.

Le Conseil a en outre prorogé la mission de six mois, jusqu'au 21 août 2016.

Cette modification permet à l'EUBAM Libya de concourir à la planification d'une éventuelle future mission civile de gestion de crises portant sur le renforcement des capacités et l'assistance dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité. La capacité de planification civile coopérera étroitement avec la mission d'appui des Nations unies en Libye et contribuera aux efforts de cette dernière, tout en entretenant les contacts nécessaires avec les autorités libyennes légitimes et d'autres interlocuteurs compétents du secteur de la sécurité.

Dans le cadre de la stratégie de l'UE visant à soutenir la transition en Libye, la mission appuie le renforcement des capacités en vue d'améliorer la sécurité aux frontières de la Libye par terre, mer et air.

La mission a été lancée en mai 2013 par la décision 2013/233/PESC. Elle a été modifiée et prorogée par la décision (PESC) 2015/2276 en décembre 2015.

Le mandat de la mission, qui est actuellement basée à Tunis, a été prorogé pour une nouvelle période de six mois, jusqu'au 21 août 2016, afin de pouvoir accroître le soutien à la planification civile. Le nouvel effectif autorisé de la mission sera de 16 personnes recrutées internationalement. Le budget de la mission s'élève à 4 475 000 EUR.

Bureau de presse - Secrétariat général du Conseil de l'UE

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUXELLES - Tel.: +32 (0)2 281 6319

press@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press